



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

II.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

qui déplaît. Une nation (4) se croit la seule qui sache prononcer, qui sache chanter; & si nous avons quelquefois censuré l'accent de nos voisins, ceux-ci usent de représailles.

Parmi les reproches qu'ils nous font, j'en choisis un, qui se répète volontiers depuis quelques années, & qui mérite un examen plus que superficiel.

I I.

On prétend que (5) notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *E* muets, & que ces *E*, qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, & le sont d'une manière uniforme, gloi-reu, victoi-reu, barba-rieu, fu-rieu. Voilà, dit-on, ce qui rend la plupart de nos airs, & notre récitatif insupportable à quiconque n'y est pas accoutumé.

Que l'Auteur célèbre dont je cite les paroles, nous permette d'examiner ces deux points. 1°. Est-il bien vrai que notre langue soit la seule qui ait des mots terminés par le son résultant de notre *E* muet? 2°. Est-il bien vrai que ce son, dans la musique, doit être celui d'*eu*?

Posons d'abord un principe, qui n'est pas contesté, que dans aucune langue, ni vivante, ni morte, il n'est possible de prononcer une consonne sans le secours d'une voyelle, ou écrite ou sous-entendue; & qu'au défaut de toute autre voyelle, c'est ce que nous appelons l'*x*

(4) *Angli concinendo jubilaré, Hispani fletus promere, ululatus Germani, Itali caprizare, Galli soli cantare.* Le P. Merfenne, dans ses *Questiones in Genesis*, page 1610.

(5) *Voltaire*, article des Musiciens, dans son *Siècle de Louis XIV.*

muet, écrit ou non écrit, qui nous sert à prononcer une consonne, quand cette consonne est finale comme dans *David*, ou immédiatement suivie d'une autre, comme dans *arbre*. On prononce nécessairement comme si l'orthographe de ces mots étoit *Davi-de & ar-be-re*. Une femme, il n'y a pas long-temps, m'écrivoit que le Régiment de son fils alloit à *Seteraceboure*, pour dire à *Straßbourg*. Où l'usage ne reconnoît que deux syllabes, son oreille en trouvoit six, & la plume obéissoit à l'oreille.

Or, de ce principe concluons que, si notre langue à quelque chose de singulier, & qui n'appartienne qu'à elle, c'est que ce son foible, sans lequel on ne peut prononcer une consonne isolée ou finale, nous le marquons souvent par la lettre *h*, qui perd alors sa valeur naturelle, & qui, pour ainsi dire, demeure muette: au lieu que les autres langues, pour faire retentir leurs consonnes, se passent d'un pareil secours. Ainsi l'oculaire peut nous être particulier, mais l'auriculaire est le même pour tous. Quand on nous parlera du *lux* ou d'un *Russe*, mot françois, l'oreille les distinguera-t-elle de *lux* & de *rus*, mots latins?

Mais nous-mêmes, pour faire retentir nos consonnes isolées ou finales, nous ne les accompagnons pas toujours de notre *h* muet. Car nous écrivons *David* & *avide*, un *bal* & une *balle*, un *aspic* & une *pique*, le *sommeil* & il *sommeille*, *mortel* & *mortelle*, *caduc* & *caduque*, un *froc* & il *croque*, &c. Jamais un aveugle de naissance ne soupçonneroit qu'il y eût une orthographe différente pour ces dernières syllabes, dont la désinence est absolument la même.

Aussi les étrangers ont-ils peine à distinguer

quand la consonne finale a besoin ou non d'être accompagnée d'un *x* muet. On peut en juger par les vers suivants :

(6) *La Nuit , compagne du Repos ,
De son crép couvrant la lumiere ,
Avoit jetté sur ma paupière
Les plus léthargiques pavots.*

Vous y voyez *crép* au lieu de *crépe*, qui est le seul usité. Assurément, si ces vers sont du Poète à qui le Public les attribue, cela prouve que la supériorité du génie & des lumieres, à quelque degré qu'elle soit portée, ne supplée point à la connoissance de ces petits riens qui tiennent uniquement à l'usage. Il n'y a, en effet, que l'usage, & l'usage actuel, qui puisse nous apprendre que dans ce mot *crépe*, la consonne finale n'est prononcée qu'à l'aide d'un *x*, quoiqu'elle s'en passe dans *cet*, dans *Alep*, dans *cap*, dans *hanap*, &c.

Ronsard, dans son Art poétique, nous fait voir que l'usage de son temps accordoit bien d'autres licences qui concernent l'*x* muet. On étoit maître alors de le supprimer où il étoit de trop, mais encore de l'introduire où la mesure du vers le demandoit. Tantôt les Versificateurs mettoient *Hercul'*, *Ulys'*, *hom'*, *el'*, *jou'*, pour *Hercule*, *Ulysse*, *homme*, *elle*, *joue*, &c. Tantôt, au lieu d'*esprit*, *larcin*, *soupçon*, *guerdon*, ils mettoient *esperit*, *larrecin*, *soupeçon*, *guerredon*, pour en faire des trissyllabes; & d'*orphelin*, au contraire, ils en faisoient *orflin*.

Par-là, du moins, nous concevons que no-

(6) *Lettre à Voltaire*, parmi les Œuvres du Philosophe de Sans-Souci.

tre *E* muet, n'est pas tant une lettre qu'un signe prosodique, lequel signe auroit pu être telle autre figure qu'on auroit voulu, comme en effet nous venons de voir, que les contemporains de Ronfard y emploient une apostrophe.

Mais, dira-t-on, pourquoi *David & avide, froc & croque*, ne riment-ils pas? Parce que nos Poètes, jaloux de l'oculaire, n'ont voulu (7) compter pour rimes féminines que celles où l'*E* muet seroit écrit.

Voici ma seconde question, & la plus importante. Est-il vrai que dans le chant on doive prononcer *gloi-reu, victoi-reu, &c.* Il s'agit, non du fait, mais du droit.

J'ai cherché à m'éclaircir là-dessus avec des Maîtres de l'art: il m'a paru qu'en général, si le Grammairien fait peu de Musique, le Musicien fait encore moins de Grammaire. Quoi qu'il en soit, j'éleverai des doutes qu'un plus habile résoudra. Tout consiste, si je ne me trompe, dans la nature du son que l'*E* muet produit. Je le définis, une pure émission de voix, qui ne se fait entendre qu'à peine, qui ne peut jamais commencer une syllabe, qui, dans quelque endroit qu'elle se trouve, n'a jamais le son distinct & plein des voyelles proprement dites, & qui même ne peut jamais se rencontrer devant aucunes de celles-ci, sans être tout-à-fait élidée. Au contraire, le son *eu*, tel qu'on l'entend deux fois dans *heureux*, est aussi distinct & aussi plein, il a la même force & même

(7) Pure convention; car, selon l'oreille, il y aura quatorze syllabes dans

N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse;
 puisque la finale *dis* n'est pas moins sonore que celle de *griffe*, dissyllabe. Mais la convention étant si ancienne, il n'est plus temps de réclamer.

consistance

consistance que le son des voyelles proprement dites ; & delà vient qu'il est compté , par nos meilleurs Grammairiens , au nombre des vraies voyelles françoises.

Que , si l'on chante *gloi-reu* , cette désinence acquiert tous les droits des voyelles , modulation , tremblement , tenue , port de voix : & par conséquent on pourra fredonner sur la dernière de *gloi-reu*. Oui, sans doute, si l'on se permet de prononcer ainsi.

Allons plus loin. Puisque l'*E* muet , écrit ou non écrit , ne fait qu'une différence oculaire , voyons , de conséquence en conséquence , où ceci nous conduira. Voici des paroles à mettre en chant.

*Esprits qui portez le tonnerre ,
Impétueux tyrans des airs ,
Qui faites le péril des mers ,
Et les ravages de la terre ,
Vents , &c.* Ode du P. de la Rue.

J'avoue que mon oreille n'en fait point assez pour distinguer le son de ces quatre rimes. Je n'entends qu'*erre* par-tout , en supposant qu'on ne fera pas mal-à-propos , & contre l'usage , sonner les *s* d'*airs* & de *mers* , où elles ne sont que signes du pluriel. Ainsi , la même raison , s'il y en avoit une , qui fait chanter *gloi-reu* , fera chanter *tonné-reu* ; & l'oreille qui goûtera *tonné-reu* , demandera *mè-reu* , *ai-reu*.

Allons encore plus loin. Si cela se pratique dans le françois , pourquoi n'en sera-t-il pas de même dans toutes les langues dont les finales sont retentissantes ? Attendons-nous donc à entendre chanter , *Patè-reu* , *nostè-reu* , *quièsseu*.

&c. On croira que je plaisante ; mais non , je ne veux que raisonner conséquemment.

Quoiqu'il soit inutile , & peut-être ridicule , de chercher l'origine de cette prononciation , *gloi-reu* , ailleurs que dans la bouche de nos villageois , j'ai cependant eu la curiosité de savoir si nos vieux livres n'en disoient rien , & j'ai appris qu'un Musicien , qui écrivoit en 1668 , se glorifie (8) de l'avoir introduite dans le chant françois. On le croira , si l'on veut : au moins est-il certain qu'au théâtre ce n'est pas chose rare qu'un Acteur , & sur-tout une Actrice , dont les talents sont admirés , fasse adopter un mauvais accent , une prononciation irrégulière , d'où naissent insensiblement des traductions locales , qui se perpétuent , si personne n'est attentif à les combattre.

J'en demeure là , sans toucher aux différents services que l'E muet nous rend dans l'écriture. Je n'en voulois qu'à cette absurdité , dont notre musique est la victime.

(8) *Remarques curieuses sur l'art de bien chanter , &c. par B. D. B. , p. 260.* Je ne vois rien de si général que de mal prononcer l'E muet , à moins que d'observer soigneusement le remède que je crois avoir trouvé , qui est de le prononcer à-peu-près comme la voyelle *eu*.

A R T I C L E T R O I S I E M E .

De l'Aspiration.

A SPIRER , c'est , suivant le Dictionnaire de l'Académie , prononcer de la gorge , en sorte que la prononciation soit fortement marquée. Toutes les langues peuvent , à cet égard , avoir leurs usages particuliers ; mais , puisque